

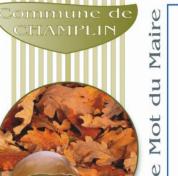
# Champl'Infos

## BULLETIN D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL DE LA COMMUNE DE CHAMPLIN



Numéro 9

OCTOBRE 2022



L'été s'est achevé, avec sûrement pour la plupart d'entre nous, de bons souvenirs accumulés au gré des rencontres amicales et familiales et autres loisirs que le beau temps a favorisé.

Pour ma part, je retiendrai de l'été les évènements organisés à Champlin, à savoir le déjeuner du 14 juillet et le beau concert en l'Eglise, qui nous ont permis de passer d'agréables moments de convivialité.

Mais j'ai aussi apprécié d'autres moments dans des communes voisines auxquels bon nombre d'entre nous ont assisté ou participé, comme le Comice de Tannay et la Fête de la Ruralité à Prémery.

Ces évènements ont permis de laisser de côté les individualismes et les différents de chacun et se retrouver sur un évènement commun, que l'on soit agriculteurs ou parisiens en vacances, éleveurs ou céréaliers, chasseurs ou non-chasseurs, vieux nivernais ou néo-ruraux, forestiers, artisans....

Cette diversité forme la richesse de notre campagne et l'agrément de notre cadre de vie.

Je ne peux que souhaiter, face à une rentrée difficile à de nombreux points de vue, que ce rassemblement de personnes de bonne volonté serve d'exemple et nous aide à surmonter les problèmes auxquels nous sommes confrontés dans notre vie quotidienne.

Bonne rentrée à tous et à toutes!



Jean Marc MARINGE Maire de CHAMPLIN



### Conseil Municipal

#### L'Actu du Conseil

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2022**

Le Conseil Municipal s'est réuni le samedi 24 septembre 2022 pour aborder entre-autres les sujets suivants :



#### - MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Par économie et pour tenir compte de la crise énergétique actuelle, le Conseil Municipal a décidé de réduire la durée de l'éclairage public dans la commune.

La nouvelle programmation des lampadaires est ainsi réalisée :

- Le matin, ils s'allumeront à partir de 7 heures (au lieu de 6 heures 30 précédemment).
- Le Soir, ils s'éteindront à 21 heures (au lieu de 22 heures précédemment).





onseil

U

7

#### - TRAVAUX REFECTION VOIRIE - RUE DU PÂTEUR (CHEMIN DE LA MARE) 2ème TRANCHE

Dans la continuité des travaux réalisés l'année dernière pour une première tranche sur la route du bois, la réfection de le rue du pâteur est terminée. Cette seconde tranche finalisant le programme permet d'améliorer l'accessibilité à la réserve incendie et au site des containers dédié au recueil du verre et du papier.

Le montant des travaux s'est élevé à 6 234,75 €uros aidé à 56 % par une DETR, (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et par une DCE (Dotation Cantonale d'Equipement).

PC

# - TRAVAUX POUR CHANGEMENT DES CANALISATIONS DU RESEAU D'EAU POTABLE A CHAMPLIN.

Comme nous vous l'avions indiqué l'année dernière, il était programmé par le syndicat des eaux SIAEPA et la SAUR, le changement pour rénovation de toutes les canalisations d'eau potable du village avec adjonction de deux poteaux incendie sollicité par la cellule de travail "sécurité" suite à son étude dédiée à la protection incendie du village.



Une première tranche de travaux à l'entrée du village et sur la Départementale 140 (CHAMPALLEMENT - ARTHEL) est en cours de réalisation. La deuxième tranche de finalisation sur la Départementale 129 (MONTENOISON - BUSSY LA PESLE) est programmée pour 2023.

Ces canalisations datent en grande partie du début des années 1950, lorsque l'eau au robinet avait été installée à Champlin.

Le montant des travaux sur Champlin s'élèvent à plus de 350 000 €uros.

Un lien utile: https://eau.selectra.info/collectivite/153783



# SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE PRÉMERY

SMAEPA

Retour de réunion du mardi 20 septembre 2022 - Mairie de MOUSSY (Nièvre)

Le SMAEPA\* de la REGION DE PREMERY est la collectivité qui gère l'eau potable au niveau de la distribution dans les municipalités adhérentes.

C'est un syndicat intercommunal créé en 1950 devenu syndicat mixte en 2022 dont la compétence, pour ce qui concerne Champlin, est uniquement dédié à l'approvisionnement en eau potable. L'assainissement étant pris en charge par la communauté de communes de Tannay Brinon Corbigny.

Depuis plusieurs années, le syndicat a délégué l'exploitation du service à la SAUR, qui prend en charge le renouvellement des canalisations, des captages, des clôtures, des forages et du génie civil.

Il dessert plus de 5000 habitants et produit entre 400 000 et 500 000 m3 avec environ 3000 abonnements dont 62 à Champlin.

Le réseau comporte 260 kilomètres de canalisations dont 2,5 kilomètres sont annuellement renouvelés actuellement.

Un des problèmes majeurs à résoudre est celui de diminuer drastiquement les **fuites**, tout en conservant un prix raisonnable de l'eau (aujourd'hui il y a presque **25** % d'eau produite en perdition dans la nature).

Pour un usager qui consommerait 120 m3 d'eau, la facture en 2022 s'élèverait à 355,68 €uros dont 190,59 €uros destinés à la SAUR, 105,15 €uros pour la collectivité, 18,54 €uros en TVA et 41,46 €uros en taxes diverses. Le m3 d'eau revenant à environ 3 €uros.

Avec le **réchauffement climatique**, la quantité d'eau **potable** disponible devient une préoccupation majeure du syndicat qui se tient en alerte en prenant le problème très au sérieux.

La qualité de l'eau en 2021 contrôlée par les analyses bactériologiques s'est révélée conforme à 100 %.

Pour ce qui concerne les **analyses physico-chimiques** elle se sont révélées conformes à **90** %. Deux prélèvements ont dépassé le seuil de tolérance qualité suite à la présence constatée de pesticides :

- le 30/04 deux herbicides ont fait dépasser le seuil de tolérance dont pour l'un supérieur de 40 % et l'autre de 60 %.
- le 08/10 la présence constatée d'herbicides identifiés a fait exploser le seuil de tolérance dont pour l'un supérieur de 250 %, et pour l'autre supérieur de 540 %. Le taux à ce moment là de pesticides total étant lui-même supérieur de 68 %.

Le SMAEPA est attentif à cette problèmatique et surveille de près cette pollution sournoise de l'eau potable par les pesticides en tentant de préserver et de protéger les zones de captage, mais il n'est pas certain que ce soit suffisant pour l'avenir, à moins que nous ne prenions enfin conscience de la réalité.







#### Visite à Champlin de

#### Monsieur Patrice JOLY, sénateur de la Nièvre

Notre département est représenté par deux sénateurs, Mme Nadia SOLLOUGOUB et Mr Patrice JOLY.

Après la visite de Madame Nadia SOLLOUGOUB en juin, c'est Monsieur Patrice JOLY, sénateur de la Nièvre, qui s'est rendu à la mairie de Champlin le lundi 29 juillet 2022.

Ce fut une nouvelle fois l'occasion pour le **conseil municipal** de présenter les **caractéristiques** de la commune, ainsi que ses **projets** et ses **inquiétudes** au niveau de la **communauté de communes et du département** :

- avenir de la **station-service** de Brinon, évolution de la **politique agricole commune**, situation de l'hôpital de Clamecy, situation de l'école de **Brinon**, etc....

La **réunion** a duré quelques **heures** et a permis à notre **sénateur** de parfaire sa connaissance de notre territoire et de ses préoccupations.

Contact: p.joly@senat.fr

7

de

actu

Commune de CHAMPLIN

Champl'Infos
BULLETIN D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL DE LA COMMUNE DE

'TOUTE CHASSE EN COURS EST SIGNALÉE PAR CES PANNEAUX, CHASSEURS & NON CHASSEURS, SOYONS NOUVELLE LOI CHASSE : LA SÉCURITÉ EST UNE PRIORITÉ.

#### Ouverture de la Chasse

La période d'ouverture de la chasse à tir et au vol pour le département de la Nièvre a été fixée du dimanche 18 septembre 2022 au mardi 28 février 2023.

Ces dates générales varient toutefois selon les espèces : la chasse est ainsi autorisée pour le :

- Lièvre

du 2 octobre au 11 décembre,

Faisan

du 18 septembre au 12 février 2023, du 18 septembre au 15 janvier

Perdrix du 18 : Sanglier prolon

prolongée jusqu'au 31 mars 2023

En ce qui concerne Champlin et afin que la chasse ait lieu en toute securité, des panneaux "Chasse en cours" sont systématiquement installés les jours de chasse et il n'y a aucune chasse à proximité des habitations.

Pour tous renseignements contactez M. Philippe Coignet, Président de la Société de Chasse de Champlin.

CHASSE EN COURS

CHASSE

EN COURS SOYONS TOUS PRUDENTS

Cette année, afin de renforcer la sécurité, la Société de Chasse de la commune a investi dans des miradors afin de privilégier des tirs fichants, orientés vers le bas, donc avec une portée réduite et moins de risque de ricochet.

PHABET

DES PETITS ÉCOLIERS

Sur l'Enseignement Primaire

EXTRAIT DE LA LOI DU 28 MARS 1882





JOURS DE CHASSE À CHAMPLIN

En période de chasse normale :

- SAMEDI
- DIMANCHE
- & JOURS FÉRIÉS

Tirs à balles (fichants)

Uniquement sur décision du Président, si grands gibiers sur secteur de chasse :

- SAMEDI
- DIMANCHE
- + LUNDI
- + MERCREDI
- & JOURS FÉRIÉS

Tirs à balles (fichants)

Si oiseaux de passage:

TOUS LES JOURS

Petit calibre (tirs en l'air)

# Folklore et traditions Ecole - Un peu d'histoire

L'école est un sujet important qui

a fait l'objet de nombreuses guerres scolaires..

Cout le monde sait qu'il faut y aller.

L'école est obligatoire depuis 1794, date à laquelle

les révolutionnaires ont décidé l'établissement d'une ou de plusieurs écoles par canton.

> De la Révolution à la fin du XIXème siècle la scolarisation va progresser grâce aux différentes lois décidées.

Le corps enseignant vers 1830 est très hétéroclite.

comprenant bien souvent des anciens officiers et sous-officiers, âgés,

plus ou moins illétrés qui proposaient davantage des exercices en armes que

l'apprentissage de la lecture et du calcul!

Plumier

La scolarité ne dure souvent pas très longtemps car, à l'âge de 9 ou 10 ans, après 3 ans sur les bancs de l'école, il faut aller travailler aux champs. Les familles paysannes ont besoin de tous les bras. Il fautra

beaucoup de persuasion de la part des maîtres pour pousser les enfants

à passer le certificat d'études créé en 1874.

Les garçons, bien évidemment séparés des filles, ne doivent à partir de 1870 plus parler patois, sinon l'instituteur a recours à la punition "à genoux sur ses sabots" et au célèbre "bonnet

Il faudra attendre les lois de 1880 et surtout celle du 28 mars 1882 dite loi Jules Ferry qui instaure l'instruction obligatoire, laïque et gratuite pour les enfants des deux sexes de 6 ans à 13 ans pour que de belles écoles soient construites et dotées d'un personnel approprié. L'école obligatoire sera prolongée jusqu'à 14 ans en 1936 et jusqu'à

#### Les bons points

16 ans en 1959.

Nous avons quasiment toutes et tous connu ce système de récompense à l'école élémentaire. Il n'est plus très en vogue aujourd'hui car n'avoir aucun bon point était vécu le humiliation cuisante. Mais quel bonheur de recevoir de la

comme une humiliation cuisante. Mais quel bonheur de recevoir de la main de la maîtresse ce petit coupon, en raison d'une bonne note.

Dans la boîte à bons points,nous les stockions dans l'attente d'en avoir 10. Au bout

Dans la boîte à bons points, nous les stockions dans l'attente d'en avoir 10. Au bout de 10 bons points, nous avions le droit à une image. Au bout de 10 images, celles-ci étaient échangées pour une grande image mais nous préférions conserver nos petites images...



l'œuvre de notre temps [...] je la définis ainsi : faire disparaître la dernière, la plus redoutable des inégalités qui viennent de la naissance, l'inégalité d'éducation

Jules Ferry, 10 avril 1870



CHAMPL'INFOS N° 9 - OCTOBRE 2022 - Page 3



Contrée

<u>a</u>

de

actu

des

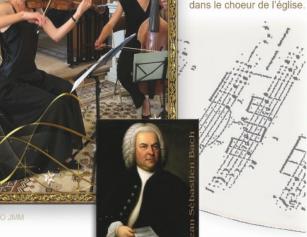
Comité

### L'été nous a offert l'occasion d'ouvrir l'église de Champlin à différentes reprises.

Tout d'abord, le 28 juillet, deux archets et onze cordes sont venues célébrer  $\operatorname{Bach}_{\mathbb{T}}$ 

En effet, l'église a accueilli le Duo Coloquintes à l'occasion d'un concert organisé par le Comité des Fêtes.

Le violon d'Alice Julien-Laferrière avec ses quatre cordes et la viole de gambe de Mathilde Vialle avec ses sept cordes ont fait entendre leur belle sonorité dans le choeur de l'église.

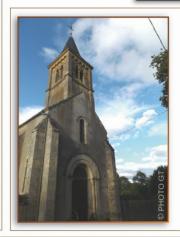


Des suites de Jean-Sébastien Bach étaient au programme et ce sont ainsi onze cordes et deux archets qui ont célébré l'anniversaire de la disparition du célèbre compositeur, 272 ans jour pour jour après sa mort en 1750.

Les deux jeunes musiciennes qui se sont connues au Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Lyon ont transposé pour les instruments à corde des compositions initialement écrites pour le clavecin.

Le public a pu apprécier le talent des deux interprètes qui ont bénéficié de l'excellente acoustique de l'église, avant de pouvoir les retrouver à l'issue du concert et échanger avec elles autour d'un verre amical en cette belle fin d'après-midi ensoleillée.

**JMM** 



Par ailleurs, le dimanche 28 août,

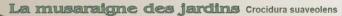
la Messe dominicale de la paroisse Saint-François d'Assise qui regroupe les 4 pôles de Brinon, Corbigny, Lormes et Tannay et compte ainsi 64 églises, a été célébrée par le Père Michel GUYOT à Champlin.

L'église a ainsi été bien remplie et les paroissiens étaient contents de pouvoir se retrouver après cette belle élébration autour d'un apéritif amical.



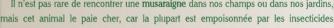
JMM





"Il se peut que nos enfants et petits-enfants ne puissent jamais avoir la chance de rencontrer une musaraigne". En France, sa survie est inquiétante puisque l'espèce comme beaucoup d'autres est considérée comme "quasi-menacée"

Il n'est pas rare de rencontrer une musaraigne dans nos champs ou dans nos jardins,



chimiques, attaqué par les animaux domestiques et bien sûr chassé par l'homme. Les musaraignes sont de petits mammifères appartenant à l'ordre des insectivores, et non des rongeurs comme on pourrait le croire, tant on les confond avec des souris. Il existe une douzaine d'espèce de musaraignes en France.

La musaraigne vit dans le sol, les haies, les talus, sous les branchages, dans nos champs, nos jardins. Elle se confectionne un nid de feuilles mortes pour se protéger du froid de l'hiver.

Avec la disparition des haies et l'effondrement de leur nourriture naturelle liée à l'utilisation massive de produits phytosanitaires (anti-limaces, anti-insectes, désherbants, etc...), leur état de santé préoccupe les spécialistes de l'environnement. On note une régression globale dans son aire de répartition. L'espèce est **"quasi-menacée"** inscrite sur la <mark>liste rouge</mark> des mammifères menacés de France métropolitaine.

Les musaraignes font partie des espèces de mammifères les plus petites. En effet, la taille d'une musaraigne adulte atteint seulement une dizaine de centimètres pour un poids d'une dizaine de grammes. Elle a de longues moustaches, un museau pointu, son poil est court et doux et sa couleur varie du gris au roux.

La musaraigne est une insatiable mangeuse puisqu'elle consomme chaque jour son poids en nourriture. Elle ne va pas du tout s'attaquer à vos fruits et légumes. Ele est un alliée au jardin. Elle va vous débarrasser des vers gris, des chenilles, des limaces, des perce-oreilles, des cloportes et autres insectes dont elle va faire ses repas.

Pour attirer les musaraignes et les inviter dans son jardin, il faut leur offrir ce qu'elles aiment déguster, c'est-à-dire des insectes. Pour cela, installez de l'humus et des déchets végétaux en tas de compost où elle trouvera son bonheur dans ce gigantesque garde-manger!

Dans l'avenir, pourrons nous encore rencontrer Crocidura suaveolens, (Musaraigne des jardins) dans nos potagers ???







ESPECE ANIMALE EN VOIE DE DISPARITION



#### Rétrospective



### Champlin fin d'été, début d'automne 2022

Cette période fut encore caractérisée par des épisodes de **fortes chaleurs** heureusement entrecoupés de quelques **pluies**. Il a été ainsi évité une sécheresse qui aurait pu être catastrophique.

Les **récoltes** sont pratiquement toutes terminées avec des résultats très **irréguliers** qui ne resteront pas inoubliables.

Cette année est néanmoins marquée par l'abondance des pommes et des noix.

Une **belle repousse d'herbe de fin d'été** permet aux animaux de profiter de cet aliment de qualité après avoir dû se contenter de fourrages secs durant l'été.

La forêt et les arbres ont semble-t-il peu souffert cette année, prenant peu à peu leurs belles couleurs automnales.

Les nappes phréatiques restent à un niveau préoccupant. Espérons que l'hiver sera pluvieux.

PC









patois loca

9

# PATOIS

"Entermi"

: - Entre deux, parmi.

"Paud"

: - Poteau - «j'vas aller mett'ène chén' entermi les deux pauds»

"Tarboule"

: - Inquiéter - «pour qui on fée qu't'êt tarboule coume ça ?»

"Pernelle"

: - Oeil - «j'ouvère grand les pernelles, mais j'voué rin !»

PC



# Un loup à Champlin

L'histoire viendrait t'elle à se renouveler?

Jean Charton nous relatait dans un de ses travaux sur l'histoire de Champlin la présence du loup au 18ème siècle.

En 1792 dans la région, l'évolution de la population des loups devenait inquiétante. Des meutes répandues dans la campagne s'approchaient dangereusement des voyageurs isolés, des pâtres et des troupeaux. Un enfant aurait même été dévoré...

Des battues furent organisées. Les communes de Champlin, Authiou, Bussy, Treigny, Brinon pour s'armer demandèrent des fusils et de la poudre aux autorités.

Autour de Saint-Révérien, un animal colossal aurait fait de nombreuses victimes. Il semait la terreur. Une légende se créa autour de la "bête de Saint-Révérien".

Sa tête fut mise à prix par Arrêté du 26 ventose de l'an IV. Celui qui la tuera sera reçu par le Directoire et le jour de la fête de la jeunesse, recevra..."l'accolade fraternelle".

Le dernier loup aurait été abattu à Champlin à la fin du 19 ème siècle. Mais ....

Aperçu par des chasseurs au cours de l'hiver 2021/2022, un loup serait réapparu dans le bois de l'allée, forêt mitoyenne entre Bussy la Pesle et Champlin...



PC



#### INFOS PRATIQUES Champl'Infos

# Joëlle CUZIN

CHAMPLIN (Nièvre)

DÉLÉGUÉE DE PARENTS D'ÉLÈVES A L'ÉCOLE DU PÈRE CASTOR DE **BRINON-SUR-BEUVRON** 

Dans ce numéro de Champl'infos, la rédaction a souhaité mettre à l'honneur Joëlle Cuzin et son rôle de parent d'élève à l'école de secteur.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les parents ont en effet engagé un combat visant à offrir de meilleures conditions d'apprentissage pour les enfants qui fréquentent cette école.

1. Pour commencer, parles-nous un peu de toi. Depuis quand es-tu sur Champlin ? Quelles sont tes activités ?

Le 15 février 2023 cela fera 11 ans que nous habitons à Champlin. Nous avions visité la maison début novembre, Romane avait seulement quelques jours. Mon travail et les enfants me prennent beaucoup de temps donc en général mon temps libre je le passe derrière mes machines à coudre (vêtements, accessoires ...).



Champl'infos

Interview réalisé par AD

NEWS



École du Père CASTOR - BRINON-SUR-BEUVRON (Nièvre)

■. L'interview sera centré sur l'école, vu les difficultés actuelles, même si j'espère que d'ici la parution fin octobre, la situation sera réglée et que vous aurez 3 maîtresses à temps plein. Depuis quand es-tu déléguée de parents d'élèves à l'école de Brinon ? En quoi consiste ce rôle ?

Je vais entamer ma 6ème année (si je suis réélue aux prochaines élections du mois d'octobre, ce qui est probable car il n'y a pas eu de nouvel inscrit).

Habituellement, les délégués de parents sont là pour représenter les parents et les enfants lors du conseil d'école, faire remonter les problèmes et réaliser de la médiation entre les parents si besoin.

Peux-tu expliquer un peu la problématique de l'école aux habitants ? En quoi est-ce dangereux à court terme ? A moyen terme ?

L'école publique du Père Castor a un effectif de 47 élèves pour cette année scolaire 2022/2023. 30 élèves en élémentaire du CP au CM2 et 17 élèves en maternelle.

Le 1 septembre nous avions deux professeures des écoles de nommées pour nos 47 élèves à répartir en deux classes. Nous avons obtenu un demi-poste supplémentaire (une professeure le matin) après quelques jours de bataille avec la DASEN (Direction Académique des Services de l'Education Nationale NDLR).

En effet, nous nous sommes mobilisés pendant une semaine à l'école pour montrer que nous n'étions pas d'accord avec ces effectifs. Il y avait des parents, des habitants qui se sentent concernés par la question, et des élus des différents villages qui gravitent autour de Brinon.

Différents rendez-vous avec les élus du territoire et la DASEN ont eu lieu. Une pétition va être mise en ligne, une vidéo est en ligne (voir lien en fin d'interview)

A ce jour, nous voulons toujours obtenir un poste entier, car, actuellement, les conditions dans lesquelles se déroulent les journées des enfants ne sont pas du tout appropriées et ils subissent de plein fouet cette "organisation". Pour que vous vous

imaginiez un peu, le passage de trois professeurs des écoles le matin à deux l'après-midi fait que les enfants de CE1 changent 3 fois de classe et de professeur dans la journée, en faisant un tour par les maternelles ...

On va se retrouver avec des gamins en échec scolaire, voire psychologique car à un moment, ils risquent d'être perturbés.

De plus, avec des effectifs d'élèves aussi importants, les institutrices ne peuvent pas aider les enfants en difficultés.

Nous risquons aussi à long terme une fermeture d'école. Les parents ne sont pas incités à inscrire les enfants dans des petites écoles, vu le peu de moyen qu'ils mettent à notre disposition.

C'est dommage, car depuis quelques années l'effectif est important, la pandémie a beaucoup aidé car nous avons accueilli des nouvelles familles sur le territoire. Nous sommes en train de faire marche arrière, et qui "dit fin de l'école dit fin de la vie de notre petit bourg et de ses commerces"

#### NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15

POLICE/ GIE 17

**POMPIERS** 18

SAMU SOCIAL 115

#### NUMÉROS PRATIQUES

MAIRIE CHAMPLIN 03 86 29 03 29 www.champlin.fr SITE MAIRIE CHAMPLIN

**AMBULANCE TAXI BORIES** 03 86 22 39 01 06 89 15 22 24

**PHARMACIE BRINON SUR BEUVRON** 03 86 29 61 60

SOINS INFIRMIERS **BRINON SUR BEUVRON** 06 20 20 43 14

VÉTÉRINAIRE **BRINON SUR BEUVRON** 03 86 29 69 80

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL **BRINON SUR BEUVRON** 03 86 29 04 78



Audrey DELEMARLE Rédactrice en chef

Françoise MARINGE Rédactrice

Philippe CABARAT Rédacteur

Gérard TERNI Réalisateur maquette & infographie, superviseur

ADRESSE MAIL DE CONTACT mairie.champlin@orange.fr

NMR TEL DE CONTACT (mairie) 03 86 29 03 29

Comment les habitants de Champlin peuvent-ils vous épauler et vous soutenir s'ils le souhaitent ?

Continuez de nous soutenir lors de nos différents événements, par exemple

Un courrier de la part de la commune à la DASEN (courrier prévu, décidé à l'unanimité lors du dernier conseil municipal ordinaire, NDLR) afin de montrer que tout le monde est impliqué dans l'avenir de notre école. D'ailleurs, je veux remercier les habitants présents lors de nos différentes interventions (blocage de l'école, atelier banderoles et vidéo).

5. Un petit mot de la FIN ?

# "Une école, c'est la vie du village".



Pour voir la vidéo

https://youtu.be/sWjRt6CRri8

L'équipe du comité de rédaction de Champl'infos, remercie Joëlle pour sa disponibilité et sa sympathie qui ont permis la réalisation de cet article et la soutient dans son combat dédié à l'avenir de nos enfants.